

BAPTEME des enfants

Chers parents,

Vous demandez le baptême pour votre enfant ; **la paroisse Saint-Vincent de Paul vous accueille avec joie.**

Faire baptiser votre enfant c'est le faire *entrer dans la communauté chrétienne* et lui permettre de grandir dans la foi de l'Eglise.

C'est pourquoi l'Eglise vous invite à **réfléchir à la signification de ce sacrement.**

Pour cela il est important d'en **prendre le temps**, personnellement et avec d'autres parents.

Les propositions que vous trouvez dans ce feuillet sont là pour vous y aider.

A très bientôt !

Père Christophe Alizard +
Curé



I - VOUS INSCRIRE

En prenant contact auprès du secrétariat paroissial de préférence **trois mois avant** la date envisagée :
secretariat.svp@orange.fr

II – PARTICIPER AUX DEUX RENCONTRES DE REFLEXION

Ces soirées rassemblent **plusieurs parents** et sont animées par un couple de paroissiens. Elles ont lieu de **20h30 à 22h**, 17 rue Fénélon.
Vous pouvez choisir une session (voir dates ci-contre) plus ou moins éloignée de la date envisagée du baptême.

III – PARTICIPER A UNE MESSE DES FAMILLES

Une messe des familles a lieu chaque mois à l'église Saint-Vincent de Paul. Il vous est demandé de participer à celle qui suit la session de préparation que vous avez choisie ; à la fin de la célébration, les enfants pourront être présentés à la communauté.

IV – PREPARER LA CELEBRATION

Si vous souhaitez que le baptême ait lieu :

- **à l'église Saint-Vincent de Paul :**

Soit lors des **célébrations communautaires** certain dimanche (dates ci-contre) à 12h30 à l'issue de la messe de 10h45. Une rencontre entre les parents et le prêtre est organisée avant pour la préparation de la célébration.

Soit sur **une date de votre choix en concertation avec le secrétariat**. Une rencontre est à prévoir avec le prêtre et les parents pour préparer les textes, les chants et les prières.

- **dans une autre église**, les parents prennent contact avec le prêtre qui baptise leur enfant pour préparer les textes, les chants et les prières. Une autorisation de baptême « hors paroisse » vous sera donnée à l'occasion des rencontres à Saint Vincent de Paul.



RENCONTRES DE REFLEXION AVEC LES PARENTS

de 20h30 à 22h, 17 rue Fénelon 75010 PARIS

- Session 01..... Vendredis 12 et 19 septembre 2025
Messe des familles : 5 octobre
- Session 02..... Jeudis 9 et 16 octobre 2025
- Session 03..... Vendredis 7 et 14 novembre 2025
Messe des familles : 16 novembre
- Session 04..... Vendredis 5 et 12 décembre 2025
Messe des familles : 14 décembre
- Session 05..... Jeudis 8 et 15 janvier 2026
Messe des familles : 18 janvier
- Session 06..... Vendredis 6 et 13 février 2026
Messe des familles : 15 février
- Session 07..... Vendredis 13 et 20 mars 2026
Messe des familles : 15 mars
- Session 08..... Jeudis 2 et 9 avril 2026
Messe des familles : 12 avril
- Session 09..... Vendredis 22 et 30 mai 2026
Messe des familles : 31 mai
- Session 10 Vendredis 12 et 19 juin 2026

En plus de ces deux soirées, vous aurez rendez-vous avec le prêtre ou le diacre qui baptisera votre enfant pour préparer la célébration. Il vous contactera directement pour prendre rendez-vous.

CELEBRATIONS DU BAPTÊME

Les célébrations de baptêmes sont tous les dimanches après la messe de 10h45.